

# L'ASSOCIATION LASALLIENNE POUR LA MISSION

1679 – 2007

## *réflexion personnelle sur un récit qui continue*

*Frère John Johnston*

Dans un article récent intitulé *L'Association Lasallienne : le récit continue*, Frère Antonio Botana, Secrétaire de la *Commission Internationale de l'Association* et de son Secrétariat, citait plusieurs passages de *Vivre aujourd'hui notre Histoire Fondatrice*, ma lettre pastorale du 1<sup>er</sup> janvier 2000. Dans cette lettre j'affirmais que des générations successives de Frères ont vécu l'histoire de Jean-Baptiste de La Salle et de ses premiers disciples dans leurs propres circonstances historiques concrètes. J'allais plus loin en affirmant que *vivre l'histoire* dans notre situation particulière actuelle est le défi auquel Frères, partenaires et associés doivent faire face.

Il est quelque peu étonnant, cependant, que j'écrive un article qui s'intitule *L'Association Lasallienne pour la Mission*. Quand je composais cette lettre pastorale, je n'étais pas encore convaincu que l'Association était l'expression la plus appropriée et la plus exacte pour caractériser la communion de personnes vivant le charisme lasallien de différentes manières et à des profondeurs diverses. Aujourd'hui, j'en suis convaincu. Cependant, les opinions que j'exprime dans cet article et les interprétations que je donne à titre de non-expert des mouvements historiques majeurs sont strictement personnels et sujets à révisions et à approfondissement. De plus, bien qu'on m'ait accordé plus de place qu'aux autres collaborateurs de cette collection, cette étude de l'association n'est pas exhaustive. Nous devons considérer l'association à la lumière d'une étude approfondie de nos vœux spécifiques. Nous devons également examiner la relation entre *association et charisme*, tout autant que la relation entre *association* et la promotion du Règne de Dieu. Mon propos se limite à présenter quelques réflexions dans l'espoir qu'elles contribuent au dialogue permanent sur *L'Association Lasallienne en vue de la Mission*.

### **Commission Internationale sur les vœux, en 1975**

Dès 1975, la *Commission Internationale sur les Vœux* suggérait que « le temps était venu de restaurer le concept d'association dans sa pleine acception de valeur centrale pour les Frères » (*Les Vœux de Religion et les Frères*, pp. 32-33, dans l'édition anglaise). La Commission suggéra même que les Frères puissent, de manière appropriée, ne prononcer qu'un seul vœu, celui d'Association, un vœu global qui inclurait les obligations des vœux traditionnels. Encore plus en rapport avec le sujet de cet article, la commission établit, avec une heureuse prescience, que l'Association pourrait devenir un terme satisfaisant pour exprimer l'unité des personnes vivant la mission Lasallienne de manières très diverses.

Nous remarquons immédiatement, cependant, une double manière de comprendre le mot *association*. L'une exprime la vie des Frères, consacrée par les vœux, et l'autre la communion internationale des Lasalliens, Frères Inclus. Il est important que nous saisissons bien ces deux significations distinctes du mot *association*. De même : il faut faire attention à la manière dont le mot *association* est utilisé dans la société contemporaine. Le terme se réfère à des groupes ou des organisations qui ont des objectifs spécifiques et qui encourage l'unité dans la poursuite de ces objectifs, mais n'exige pas le type d'engagement total que le vœu d'association a exigé de La Salle et des premiers Frères. On peut faire partie d'un grand nombre

d'associations. Les engagements qui résultent de ces appartenances ne représentent pas, au moins habituellement, l'engagement principal de leur vie.

## **L'Association, de La Salle et les premiers Frères**

La consécration du Fondateur et des premiers Frères, par contre, était totale. Elle représentait leur principal engagement dans la vie, vis-à-vis duquel tous les autres engagements étaient subordonnés. S'étant consacrés explicitement et entièrement à Dieu, les Frères déclaraient leur intention de vivre cette consécration en s'*associant* pour une mission d'éducation auprès des pauvres. Personne ne peut lire les premières biographies sans reconnaître que leur consécration était totale. Ils s'engageaient à vivre une vie de communauté religieuse fortement structurée, à aller où on les enverrait, et à faire tout ce qu'on leur demanderait de faire pour mener à bien les objectifs de la nouvelle société. Ils résolurent de demeurer en association en tant que Frères, même s'ils étaient obligés de mendier et de vivre de pain seulement. Il n'y a aucune ambiguïté sur ce que signifiait pour ces pionniers vivre et travailler *ensemble et par association*.

## **Autres sens de l'association**

Nous devons prendre en considération d'autres acceptions contemporaines de « l'association ». L'Église reconnaît des « associations de fidèles », divers groupes de personnes, mariées ou célibataires qui mènent une vie apostolique et tendent à la sainteté « tout en vivant dans le monde ». Dans ce contexte, le mot « association » distingue de tels groupes des instituts de vie consacrée. Son usage, par conséquent, est fondamentalement différent de celui de Jean-Baptiste de La Salle et des premiers Frères.

Ces dernières années, des Frères et des partenaires laïcs ont proposé que nous reconnaissions et acceptions de nouveaux sens d'*association* Lasallienne et ont encouragé la création d'*associations*. Souvent, cependant, ils ne font pas référence explicite et précise à notre usage historique du terme *association*. Malgré ce manque de précision, le dernier Chapitre Général a répondu positivement à ce mouvement, en encourageant le développement de nouvelles formes de groupes ou d'*associations*. Des Régions et des Districts ont déjà reconnu des nouvelles formes d'association – comprenant une organisation bien définie d'*Associés* Lasalliens, groupes d'anciens participants de programmes de renouveau, membres de commissions consacrées à l'éducation des pauvres, et communautés formées de Frères et de Laïcs. Cependant, des critères clairs et sérieux de reconnaissance de groupes prenant naissance n'ont pas encore été établis, au moins au plan international.

Un nombre significatif d'instituts religieux aujourd'hui partagent leur charisme avec des personnes dites « associées » ou « membres associés ». Il est intéressant de rappeler qu'en 1976, le 40<sup>e</sup> Chapitre Général a ouvert la porte à différentes manières d'*appartenir* à l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. La proposition n'a pas seulement accepté des hommes qui voulaient être associés à nos activités apostoliques, mais également ceux qui souhaitent partager notre vie communautaire, sans avoir fait profession religieuse. (Circ. 406, pp. 20-21). Au cours ce Chapitre, les premiers membres de *Signum Fidei* prirent un engagement public en présence de tous les capitulants. Cependant, ce ne fut que des années plus tard, que des volontaires Lasalliens dans quelques parties de l'Institut commencèrent à partager la vie communautaire et apostolique des Frères (ce qui est à distinguer du statut d'invité dans la résidence de la communauté.).

Dans les dix dernières années environ, le monde lasallien a identifié trois groupes de personnes vivant la mission Lasallienne : Frères, Partenaires et Associés. La ligne de démarcation entre partenaires et associés n'a pas été clairement définie. J'avais suggéré, dans ma lettre pastorale, que le terme d'*associés* soit réservé à ceux qui vivent leur engagement Lasallien comme membres d'un groupe Lasallien reconnu, tel que les *Signum Fidei*. Le Chapitre Général, cependant, a décidé que des gens fortement engagés dans la spiritualité et la mission Lasalliennes durant un nombre d'années important puissent également bénéficier de l'appellation d'*associés*, qu'ils soient ou non membres de groupes. Je suis entièrement d'accord avec cette position.

Étant donné ces acceptions différentes et même incompatibles d'**association, associations, associés, membres associés**, il me semblait douteux que le mot *association* soit le meilleur choix à être utilisé en tant qu'expression de notre communion internationale. J'étais convaincu, cependant, que *famille – Famille Lasallienne* plus précisément -- était une expression usée et trop générique. J'étais également convaincu que nous nous avons dépassé la notion de *Mission partagée*. Je suis bien conscient, cependant, que j'étais, et que je suis probablement encore, dans la minorité sur ces deux positions. Cependant, je suis en train de chercher un terme – et insatisfait des expressions qui me viennent à l'esprit ou que d'autres proposent.

### **« Associés pour le service éducatif des pauvres »**

Je dois mon acceptation du terme *association* à la Commission Préparatoire du 43<sup>e</sup> Chapitre Général. La commission avait proposé ce qui suit comme thème du Chapitre Général au Supérieur Général et à son Conseil : *associés pour le service éducatif des pauvres, comme réponse Lasallienne aux défis du 21<sup>e</sup> Siècle*. Bien que je ne puisse pas être certain des motifs des membres de la Commission, je pense que l'idée maîtresse du thème était le *service éducatif des pauvres*. Le sens précis du mot *associé* ne fut pas abordé, autant que je m'en souviens.

Le Chapitre Général a accepté le thème – et, grâce à certains capitulants et contrairement à ce qui arrive fréquemment aux thèmes lors des chapitres et des congrès -- le Chapitre Général ne permit jamais que « *associés pour le service éducatif des pauvres* » ne disparaisse de la conscience des capitulants. Je sus que l'acceptation du thème par le Chapitre levait ma perplexité. *Associé* devait être interprété pour désigner toutes les personnes participant à la mission Lasallienne de manière sérieuse et à des degrés divers. Comme à cette époque les Frères ne constituaient que 4% de ceux qui œuvraient à la mission Lasallienne, ça n'aurait eu aucun sens de penser aux Frères uniquement à titre d'*associés*. De même, le mot ne pouvait se référer qu'à ceux qui appartenaient aux groupes ou associations, ou limité à ceux qu'on appelle *associés*. « *Association* » doit se comprendre comme une expression qui englobe beaucoup de personnes de types différents.

### ***L'Association à l'origine de l'Institut***

Dans un article sur « *association* » publié dans *Lasalliana*, (N° 49, Art. 14-19, 1999), Frère Michel Sauvage écrivait que le mot *association* ne se trouve pas dans les textes Lasalliens antérieurs à 1691. Il dit que même qu'après 1691, le mot ne se rencontre que sept fois. Jean-Baptiste de La Salle utilise des variations de l'expression quelques autres fois, mais uniquement en parlant de fondateurs d'autres congrégations religieuses et du mariage.

Dans ce cas, comment expliquer la place centrale du mot *association* chez les Lasalliens d'aujourd'hui ? Les Frères n'auront aucune difficulté à répondre à cette question. Depuis le début de l'Institut, les Frères ont professé leur consécration à Dieu en utilisant une formule qui a transmis la notion d'*association* à travers notre histoire – en référence, toutefois, aux Frères. Dans cette formule chaque Frère a promis « de m'unir et de demeurer en société avec les Frères des Écoles Chrétiennes, qui se sont *associés* pour tenir ensemble et par *association* les écoles gratuites ». « Écoles au service des pauvres » a remplacé « écoles gratuites » en 1967.

Le premier usage du mot *association* que nous connaissions remonte à 1691. « Perplexe », d'après son biographe, à cause d'une série d'échecs qui le conduisit à se demander si Dieu voulait qu'il continue ou non, de La Salle, avec deux de ses plus importants disciples en qui il avait toute confiance, prononça un « vœu d'*association et d'union* pour procurer l'établissement de la Société des Écoles Chrétiennes. » Ce vœu manifestait tout d'abord leur discernement que Dieu voulait qu'ils aillent de l'avant, et deuxièmement, leur engagement de procurer l'établissement de la Société quand bien même ils devraient mendier de ne vivre que de pain seulement. Ce vœu est très justement appelé le « Vœu Héroïque ».

### **1694 : « Je promet et fais vœu... d'*association* »**

Frère Maurice Auguste Hermans appelle cet événement du 6 juin 1694, « L'Acte d'Association » (Circ. 406, pp. 53ff). Frère Michel Sauvage le nomme « La Fondation de l'Association ». (*Lasalliana*, N° 49, Art. 15).

Jean-Baptiste de La Salle et douze Frères se consacrent à Dieu pour toujours, ce sont les premiers à faire des vœux perpétuels. Chacun commence par se consacrer entièrement à la Sainte Trinité. Puis, il déclare son intention de vivre cette consécration en se vouant à s'unir à demeurer dans la Société avec les autres *pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites*. La formule utilisée par chacun était plus qu'une liste formelle de vœux. Sa profonde et expressive composition permet au Fondateur et aux Frères d'exprimer une compréhension claire de leur vocation et de proclamer leur détermination d'y répondre de tout leur cœur. (Quelle chance nous avons d'avoir ces 13 formules signées conservées dans nos archives !)

Vers la fin du texte, la formule donne un nom au vœu « de m'unir et de demeurer en société avec... ». Elle l'appelle un vœu d'*association*. Puisque ce vœu nous révèle clairement ce que de La Salle et les Frères comprenaient qu'ils étaient, je n'hésite pas à l'appeler un *vœu d'identité*. Outre l'*association*, ils faisaient vœu de stabilité, promesse de persévérer quoiqu'il arrive. Il vouaient l'obéissance, en proclamant leur disponibilité à aller partout où ils seraient envoyés et pour y faire ce à quoi ils seraient employés par le *Corps de la Société*, expression qui en dit long sur la nature de leur *association*. Les écrits du Fondateur et de ses biographes ne nous laissent aussi aucun doute que les Frères vivaient une vie de célibat en communauté et une vie de pauvreté que nous ne pouvons voir qu'avec étonnement et admiration. Mais ils ne faisaient pas vœux de chasteté ni de pauvreté.

Au lendemain matin de leurs vœux perpétuels, Jean-Baptiste de La Salle et les douze Frères se réunirent sur l'insistance du Fondateur, afin d'élire le Supérieur. De La Salle voulait clairement qu'un des Frères assume cette responsabilité. Il leur fit valoir des raisons convaincantes. Néanmoins, dès le début de la réunion, les Frères manifestèrent leur désir qu'il continue. Cependant, cédant à son insistance, ils acceptèrent de voter à bulletin secret. Tous les Frères votèrent pour de La Salle. Son biographe décrit la réaction du Fondateur comme étant de

doute d'irritation. Il les supplia de refaire le vote. Sans aucune concertation préalable, ils votèrent encore unanimement pour qu'il continue. La solidarité des Frères, leur sens de l'*association* en tant que *Corps de la Société*, les amenèrent à une forte et courageuse attitude. Bien que déçu, de La Salle accepta la décision, mais seulement à condition que jamais un prêtre soit de nouveau à la tête de la Société. Les douze Frères signèrent un document remarquable, également conservé dans nos Archives. Non seulement ce précieux document révèle leur conviction en ce qui concerne les Supérieurs à venir, mais il révèle aussi qu'ils étaient devenus une *association* et qu'ils étaient prêts à parler en tant que *Corps de la Société*. (Les italiques sont ajoutées).

« Nous soussignés(*suivent les noms de chacun d'eux*), après nous être *associés* avec Monsieur de La Salle Prêtre, pour tenir ensemble les Écoles Gratuites, par les vœux que nous avons faits le jour d'hier, reconnaissons qu'en conséquence de ces vœux, et de l'*association* que nous avons contractés par eux, nous avons choisi pour Supérieur M. J-B. de La Salle, auquel nous promettons d'obéir avec une entière soumission, aussi bien qu'à ceux qui nous seront donnés par lui comme Supérieurs. Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection n'aura dans la suite aucune conséquence. Notre intention étant qu'après mondit Sieur de La Salle, et à l'avenir pour toujours, il n'y ait aucun reçu parmi nous, ni choisi pour Supérieur, qui soit Prêtre, ou qui ait reçu les Ordres Sacrés ; que nous n'aurons et n'admettrons aucun Supérieur qui ne soit *associé*, et qui n'ait fait vœu comme nous et comme tous les autres qui nous seront *associés* dans la suite. Fait à Vaugirard, le 7 juin 1694 » (C.L. 7, p. 348).

### **« Auquel Dieu m'a uni... »**

Jean-Baptiste de La Salle lui-même avait intériorisé l'*association* : il était *associé* aux Frères. Il appartenait à la Société. Ce sens d'appartenance le conduisit à répondre positivement aux Frères quand ils le rappelèrent de Parménie, en vertu de l'engagement qu'il avait pris envers la Société. Dans son « Testament » on trouve cette phrase poignante : « Je recommande premièrement mon âme à Dieu et ensuite tous les Frères de la Société des Écoles Chrétiennes *auxquels il m'a uni*. »(CL 26, pp. 286-287). Le mot français *uni* est parfois traduit par « associé », traduction qui, bien que non littérale est fidèle au sens que lui donne le Fondateur.

### **La Bulle d'Approbation**

En 1726, sept ans après la mort de Jean-Baptiste de La Salle, le Saint Siège exauça la requête des Frères concernant la reconnaissance et l'approbation. L'approbation s'exprima par la Bulle d'Approbation Désormais, les Frères durent prononcer les vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, stabilité et d'enseigner gratuitement. Bien que le mot d'*Association*. ne soit pas évoqué en tant que vœu explicite, le concept n'est d'aucune manière absent de la formule. Les Frères continuent de promettre – et dans la formule de 1726 ils disent encore *et fais vœu* --« de m'unir et demeurer dans la société avec les Frères des Écoles Chrétiennes qui se sont *associés* pour tenir *ensemble et par association* les écoles gratuites ». Le deuxième paragraphe de la formule de consécration n'a jamais changé depuis 1694 jusqu'à nos jours – sauf la disparition des mots *et fais vœu* et la modification de « écoles gratuites ».

## Association Lasallienne pour la Mission : 1679 jusque vers 1950

Depuis les premiers jours de l'Institut jusque vers 1950, les Frères des Écoles Chrétiennes vivent eux-mêmes l'Association Lasallienne pour la Mission, avec l'assistance minime d'*Hommes* laïcs (*sic*). Le modèle d'*association* était le **Modèle École des Frères**, c'est-à-dire, des laïcs aidant les Frères à diriger les écoles de Frères. Le langage des Documents du Chapitre Général de 1946 indique que lorsque le besoin s'en fait impérieusement sentir, les Frères peuvent employer des laïcs Hommes (uniquement), mais leur présence était, au mieux, tolérable. Grâce à la pensée théologique nouvelle et créative dans la décennie précédant Vatican II, des attitudes plus positives se développèrent au sein de l'Église sur la place et le rôle des laïcs. Ce mouvement contribua à une acceptation progressive dans notre Institut de professeurs hommes et femmes, et finalement d'écoles mixtes.

Cette nouvelle conception imprégna Vatican II au début des années 1960 et il en résulta la forte et explicite assertion du Concile que tout baptisé est appelé à la sainteté et à participer à la mission de l'Église. Cette déclaration s'opposa à la prétention, erronée mais très répandue, que la sainteté et la responsabilité des ministères de l'Église appartenaient presque exclusivement au domaine des prêtres et des religieux. Notre propre Chapitre Général de 1966-1967 fit sienne cette nouvelle manière de penser, déclarant que les Frères sont « heureux de collaborer avec les laïcs » (*Déclaration 46,3*) et que les séculiers, hommes et femmes, devaient être impliqués dans toute la vie de l'école. Cependant, le Chapitre déclara sans ambiguïté que la communauté des Frères était « l'âme » de l'école et responsable de lui « insuffler la vie » et de maintenir active sa mission (*Déclaration 48,6*). En d'autres termes, le modèle était toujours le **Modèle des écoles de Frères** : la responsabilité du caractère de l'école appartenait aux Frères ; les laïcs devaient aider les Frères à diriger l'École des Frères.

### Crise

Ce qui se passa après Vatican II et le 39<sup>e</sup> Chapitre Général n'avait généralement pas été prévu. Plusieurs Frères furent satisfaits des extraordinaires changements survenus dans l'Église et dans l'Institut. Mais l'*aggiornamento* ou « mise à jour » laissa quelques Frères désorientés, certains autres déçus, et d'autres encore découragés, et un certain nombre, relativement important, se sentit « libéré » d'engagements qu'ils n'avaient jamais vraiment intériorisés. Il y eut beaucoup de départs. Le nombre de postulants et de novices baissa rapidement. On se polarisa à l'envie sur bien des problèmes. La confiance dans la vie religieuse en général, et dans la nôtre en particulier, et même dans les écoles catholiques, fut ébranlée.

Ce n'est pas le lieu ici d'essayer de faire une analyse en profondeur des dix années tumultueuses qui suivirent Vatican II et le 39<sup>e</sup> Chapitre Général. Mais c'est bien ici qu'il faut reconnaître l'impact du dramatique changement dans le nombre de Frères et le nombre de laïcs, hommes et femmes, dans les écoles. Le **Modèle de l'École des Frères** que nous avons connu – un nombre relativement faible de maîtres laïcs aidant les Frères à faire fonctionner les écoles – avait changé de manière significative. Nous avons maintenant un petit nombre de Frères « assisté » par un grand nombre de professeurs laïcs. Le **Modèle de l'École des Frères** n'avait désormais plus de sens. Les Frères reconnurent qu'ils ne pouvaient plus, par eux-mêmes, créer d'authentiques écoles Lasalliennes. Ils en furent frustrés et même en colère. Les laïcs, hommes et femmes, quelques uns occupant des postes administratifs de commandement, devinrent de plus en plus conscients que les concevoir comme « soutiens » du staff ou « aides auxiliaires » n'avait plus aucun sens, ou, pour les Frères et les parents, de les considérer comme tel.

Bien que les dates qui suivent ne soient qu'indicatives, je pense que beaucoup de pensées créatives se sont exprimées dans l'Institut entre 1974 et 1984. À mon avis, il y eut un complexe processus de synergie – guidé par le Saint Esprit -- une nouvelle manière de penser se fit jour. Nous avons commencé à parler d'**Écoles Lasalliennes** plutôt que d'**Écoles des Frères**. Les Frères et les professeurs laïcs commencèrent à se considérer comme membres de communautés éducatives. Un nouveau **MODÈLE** était mis en route : le **Modèle École Lasallienne**. À l'intérieur de ce modèle, les laïcs, hommes et femmes ne se considéraient plus et n'était plus perçus comme aidant les Frères à faire fonctionner des Écoles de Frères. Au lieu de cela, Frères et Laïcs tous ensemble assumaient la responsabilité de travailler « ensemble et par association » à faire des écoles authentiquement Lasalliennes. Ils se sont embarqués ensemble sur ce que les Français ont justement décrit comme une « aventure ».

Le 41<sup>e</sup> Chapitre Général, en 1986, adopta le Modèle École Lasallienne et ajouta plusieurs nouvelles pages dans la *Règle* des Frères. Les auteurs intitulèrent la section nouvelle « mission partagée », une phrase qui capta rapidement l'imagination du monde Lasallien. Le Chapitre déclara, dans un langage sans ambiguïté : « La Communauté des Frères n'oublie pas que son action pastorale s'exerce au sein d'une communauté éducative, dans laquelle les tâches et les responsabilités sont partagées. ». En conséquence de cette orientation, les Frères sont appelés à développer un esprit de collaboration et à faire connaître à la communauté éducative les éléments essentiels de l'héritage Lasallien. (*Règle, 17-17d*).

À travers tout le monde Lasallien, les Frères et les Laïcs hommes et femmes, commencèrent à se regarder d'un autre œil : comme des personnes prenant « possession » de la mission Lasallienne et vivant cette mission selon leurs différents engagements de vie. La participation des consultants non-Frères au Chapitre de 1993 a aidé le Chapitre à ouvrir de nouveaux terrains. Dans un langage positif, les participants ont décrit leur *mission partagée* comme un nouveau chapitre de l'histoire de l'Institut. Ils déclarèrent aux Frères que « cette vie nouvelle que nous infuse la mission partagée signifie aussi qu'une certaine attitude doit être dépassée : nous considérer comme les seuls agents de la mission de l'Institut. Pour la même mission, il y a diversité de vocations. »(*Circulaire 435, p.9*).

De 1993 à 2000, le monde Lasallien a été le témoin d'une remarquable acceptation de cette nouvelle conception de nous-mêmes. Les Lasalliens mirent en place un travail en réseau par District, Région et à des niveaux Internationaux encore jamais vus dans notre histoire. En outre, la Maison Généralice, les Régions et les Districts lancèrent des programmes de Formation Lasallienne nouveaux et efficaces.

### **43<sup>e</sup> Chapitre Général : 2000**

Nous retournons à notre point de départ : le 43<sup>e</sup> Chapitre Général. Ce Chapitre exprima, et en même temps nourrit la communion internationale de Frères, de partenaires et d'associés, de personnes collaborant à la mission Lasallienne tout en vivant le charisme Lasallien de différentes manières. Le Chapitre reconnut que cette collaboration exigeait la participation aux décisions et souhaitait des conseils de mission dans tous les Districts. Ces Conseils devaient accorder droit d'expression et de vote aux Frères, aux partenaires et aux associés et déterminer les objectifs de la mission du District. De plus, le Chapitre demanda la réunion d'une Assemblée Internationale sur l'Association Lasallienne pour la Mission, dans le but de proposer des pistes pour notre mission au niveau mondial. Cette Assemblée devait avoir lieu avant le Chapitre de 2007.

## **Association Lasallienne pour la Mission : une aventure hardie, une aventure fondée sur le réalisme et la foi**

Dans le « Testament » que j'ai cité antérieurement, Jean-Baptiste de La Salle révélait que la foi le rendit capable de reconnaître que Dieu l'avait uni aux Frères (*C.L. 26, pp. 286-287*). Je crois que notre Fondateur n'hésiterait pas à déclarer aujourd'hui que Dieu l'a uni non seulement aux Frères, mais également aux partenaires et associés. Il serait d'accord que le charisme ou don spirituel qu'il a reçu pour le salut des jeunes « débordent le cadre de l'Institut qu'il a fondé. » (*Règle, art.146*). Il serait prêt à reconnaître que Dieu regroupe Frères, Partenaires et Associés dans une *Association pour la mission*.

De La Salle a partagé avec nous sa conviction que la Providence a établi les premières Écoles Chrétiennes et l'*association* des Frères qui en a fait une réalité (*MR 193*). Je crois que nous pouvons affirmer avec confiance que la Providence, aujourd'hui, -- c'est-à-dire, Dieu, dans son souci d'amour pour l'éducation des enfants et des jeunes, spécialement les « pauvres, les abandonnés et ceux qui sont loin du salut » – appelle Frères, Partenaires, Associés *à vivre aujourd'hui, ensemble et par association, notre histoire fondatrice*, de vivre aujourd'hui **L'ASSOCIATION LASALLIENNE POUR LA MISSION.**